

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **2026**

LE 08 FÉVRIER 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mot du Président

Chers amis cyclos,

Avant d'ouvrir officiellement cette Assemblée Générale, nous tenons à prendre un moment pour remercier chaleureusement le comité sortant. Le travail accompli durant ce mandat n'a pas toujours été de tout repos, et chacun, à sa manière, a contribué à faire avancer notre groupe. Nous vous remercions pour cet engagement.

Cette année constitue une étape clé : notre comité est démissionnaire. Nous allons donc voter pour une nouvelle instance de gestion. C'est un moment essentiel. Dans la vie d'une ASBL, ce passage par les urnes est le garant de la démocratie et de la transparence dans le choix de la direction du club.

Cependant, nous ne vous cacherons pas qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles prêts à s'engager. La mission est parfois plus ingrate qu'on ne le pense. Quand on vient au club le dimanche matin, c'est avant tout pour se détendre, prendre l'air et pédaler... et non pour recevoir des doléances. Pourtant, sans ceux qui acceptent de gérer l'administratif, il n'y aurait tout simplement pas de club.

Un bilan positif et une croissance encourageante

Si nous regardons le chemin parcouru, le bilan est beau. Nous avons consolidé nos effectifs et nous terminons la saison avec 111 membres, dont 10 nouveaux. Chose très encourageante pour l'avenir : nous avons accueilli plusieurs trentenaires, ce qui est vital pour la pérennité de notre activité.

Les deux voyages proposés ont été de francs succès, rassemblant des cyclos de différents groupes.

Notre intégration à l'Entente du Centre et au Challenge du Hainaut est également une réussite ; nous félicitons d'ailleurs tous ceux qui ont fièrement porté notre maillot lors de ces rassemblements.

Enfin, nous avons su renforcer les liens avec les autres clubs de Chimay, notamment lors de la randonnée de Noël qui fut un réel succès.

Des regrets et des défis pour l'avenir

Tout n'a pas été possible pour autant. On nous taxe régulièrement du fait que notre trésorerie, pourtant saine, ne profite pas assez aux membres. Pourtant, en 2025, nous avons débloqué un budget de 2 500 € pour des activités extérieures (Reims, le Familistère de Guise). Malheureusement, faute d'inscrits, nous avons dû annuler ces projets.

Notre objectif était de rapprocher nos différents groupes, notamment celui des dames, mais ces propositions n'ont pas rencontré le succès escompté. De même, notre demande pour des capitaines de route est restée sans réponse. Est-ce un manque d'intérêt ou une crainte de s'investir ? La question reste ouverte pour le futur comité.

2026 : Le temps du changement

Cette saison marquera un tournant majeur. Jean et Guy ont demandé de ne plus assumer la voiture suiveuse et les inscriptions. Nous les remercions encore et encore pour leur dévouement exemplaire.

Un nouveau mode de fonctionnement va donc devoir s'établir. Léon vous présentera tout à l'heure une nouvelle façon de procéder. Le changement fait toujours un peu peur, mais nous vous demandons de lui faire confiance.

Un autre défi de taille nous attend : la succession de notre "dino-saure" comptable. Claude aimerait transmettre son savoir sur la comptabilité et la législation des ASBL. C'est un poste crucial. Si l'un d'entre vous souhaite donner un peu de son temps, nous vous confirmons que Claude se fera un plaisir de vous former.

Enfin, nous devons rester vigilants sur la cohabitation entre vélos classiques et vélos à assistance électrique (VAE). Certains membres en souffrent, et le prochain comité devra veiller à ce que chacun trouve sa place. À ce sujet, comme nous l'avons rappelé l'an dernier, il est important de bien choisir son groupe. Désormais, les itinéraires sont proposés par distance : à vous de choisir votre parcours et l'allure du groupe avec lequel vous partez.

Nous allons maintenant laisser la parole à Claude pour la partie financière. C'est un moment obligatoire et une preuve de respect envers vos cotisations. Nous mettons un point d'honneur à maintenir cette transparence.

Nous vous demandons d'être attentifs. À tout de suite pour la suite de nos échanges.

Claude

Comme chaque année, nous sommes réunis en AG pour décortiquer le bilan 2025

L'AG est légalement obligatoire pour une ASBL

Cette obligation découle des dispositions de l'Arrêté royal du 23 mars 2019 portant exécution du Code des Sociétés

C'est par ailleurs en vertu de cet AR que certaines dispositions et décisions ne peuvent être prises que lors des AG, notamment, la présentation du bilan financier et la situation financière de l'ASBL.

Vous pourrez alors approuver et donner décharge pour la gestion de l'année 2025

C'est également au cours de l'AG que vous pouvez accepter la candidature, démission ou révocation d'un membre effectif ou d'un administrateur.

Vous pouvez aussi modifier et adapter éventuellement les statuts et le règlement d'ordre intérieur selon l'article 20 de nos statuts Ils ont été mis à jour en 2020,

C'est aussi l'occasion de préparer la saison en établissant un budget et définir les différentes activités pour cette année 2026 Nous y reviendrons.

En 2025, 111 personnes ont payé la cotisation annuelle pour être membre adhérent de l'ASBL (contre 101 en 2024)

- 24 étaient membres effectifs par nomination aux AG

- 8 de ces membres effectifs sont administrateurs élus en 2019 pour 2 ans (voir statuts)

Pour rappel, qui sont les membres adhérents, les membres effectifs et les administrateurs :

Adhérents

Ce sont les membres qui ont leurs droits et obligations fixés par les statuts

Effectifs

Ce sont les membres qui ont le plus de droits et des obligations fixés par la loi ;

Ils ont le droit de vote à l'Assemblée générale ;

C'est eux qui désigneront les administrateurs et le conseil d'administration

Les administrateurs

Le Conseil d'Administration (**appelé aujourd'hui organe d'administration**) est composé d'administrateurs qui sont membres effectifs

Les administrateurs sont élus lors l'assemblée générale pour gérer et administrer l'association.

La Loi définit les compétences accordées au CA et notamment la gestion des affaires de l'association.

Il est indispensable pour prendre des dispositions en AG, qu'au moins la moitié des membres effectifs soient présents.

Aujourd'hui, dimanche 08 février, nous sommes 42 présents, avec 19 membres effectifs présents.

Je vais maintenant en tant que trésorier, vous présenter les comptes d'exploitation pour l'année 2025 ainsi que l'état de l'avoir social.

Voir bilan compte d'exploitation et avoir social

A ce jour notre ASBL n'a aucune dette. Toutes les factures ont été payées à heure et à temps.

La déclaration fiscale de l'exercice 2025 et le dépôt du bilan ont été effectués le 25/09/2025

Rapport et désignation vérificateur aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, Luc Lust et Michel Chasselein ont approuvé les comptes le 8 janvier dernier.

Avant de passer à l'analyse du bilan, je vais commencer par expliquer la différence entre le bilan et le compte d'exploitation

Approbation et décharge est demandée pour la gestion 2025

PRÉPARATION DE LA SAISON 2026

A. Renouvellement des membres

Cette année 2026 marque une échéance puisque nous allons renouveler le conseil d'administration

Afin de gagner du temps, je vous ai transmis un questionnaire vous demandant si vous vouliez devenir membre effectif ou administrateur. Suivant les statuts, la démission d'un membre effectif doit être signalée au Président ou au secrétaire par écrit ou par mail.

1. Membres effectifs

Comme dit tantôt, on devient membre effectif par candidature et élection lors de l'AG

Les membres effectifs, jouissent de tous les droits et obligations repris dans la loi, les membres de l'association ne contractent en cette qualité aucune obligation (art. 2bis).

Devenir membres effectifs, c'est montrer un intérêt plus important au fonctionnement du club. C'est aussi être prêt à participer activement aux différentes activités. C'est avoir droit de vote dans les décisions lors de l'AG. Vous pouvez également provoquer une AG concernant la gestion.

il n'y a aucune obligation légale de voter tous les deux ans pour les membres effectifs d'une ASBL ; cette obligation ou fréquence dépend des statuts de l'ASBL, car les administrateurs sont généralement nommés par l'assemblée générale pour des mandats de plusieurs années, souvent de quatre ans, mais les statuts peuvent prévoir une organisation par moitié tous les deux ans. (ce qui est le cas chez nous)

Nous avons reçu les démissions de Frédéric Borgniet, Bernard Vindevogel et de Mickael Dubois comme membres effectifs.

Nous allons procéder au vote des membres qui ont décidés de devenir membre effectif. Pour être élu je rappelle qu'en Belgique, selon le Code des Sociétés et des Associations (CSA), il n'y a pas de pourcentage fixe imposé par la loi pour l'élection de nouveaux membres effectifs d'une ASBL. C'est la **majorité simple (plus de 50% des voix présentes ou représentées)** qui est la règle par défaut, mais ce sont avant tout **les statuts de l'ASBL** qui déterminent la procédure et les règles de majorité.

Sont élus comme membre effectif : Michèle Breniaux, Martine Thirifays et André Piette

2. Les administrateurs

Les membres effectifs peuvent devenir administrateur par candidature et élection pour une durée de 2 ans lors de l'AG annuelle obligatoire.

Devenir membre du C.A., c'est être d'accord de consacrer un peu de votre temps au fonctionnement du club. C'est mettre en œuvre les décisions prises en AG et veiller au bon fonctionnement du club.

Tous les administrateurs sont démissionnaires et rééligibles s'ils le souhaitent et s'ils n'ont pas signifié auprès du président ou du secrétaire une autre intention.

Anne-Josèphe ne souhaite plus se présenter comme administratrice, mais reste bien membre effectif

Durée des mandats : les nouvelles règles du CSA

Avant la réforme du Code des Sociétés et des Associations (CSA) en 2019, l'Assemblée Générale (AG) avait la possibilité d'élire des administrateurs **pour une durée indéterminée**. Avec la nouvelle législation, il est désormais obligatoire de **définir** la durée des mandats dans les statuts de l'association. Notons que les statuts peuvent préciser la durée des mandats sans limitation maximale, offrant ainsi **une certaine flexibilité** aux ASBL

Comment sont nommés les administrateurs ?

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale, **à la majorité simple** des voix présentes ou représentées. Généralement, leur mandat est de quatre ans, avec des élections organisées par moitié tous les deux ans ce qui est le cas chez nous. Les administrateurs peuvent être réélus, et les statuts peuvent inclure des règles spécifiques sur leur nomination et révocation.

Nous allons donc procéder au vote des administrateurs. Sont élus : **Michèle Breniaux, Martine Thirifays et André Piette**

Suite à la réunion du 10/2, voici la nouvelle composition et fonction du CA :

Président : Vincent, Trésorier : Claude aidé d'Etienne (en écologie), Secrétaire : François, Relations pour le groupe du samedi : Michèle et Martine, Organisations et logistique : Daniel (Equipements) et André ; Modérateur et gestion des conflits : Thierry, Informatique et parcours : Léon

PAUSE

Avant de préparer la saison 2026, nous allons effectuer une petite pause et le comité va en profiter pour vous offrir le verre de l'amitié.

REPRISE PAR LE SECRÉTAIRE

1. Inscriptions aux randonnées

Des modifications vont être apportées sur ces points. Étant donné que cela fait partie des points à modifier repris dans le ROI ; ils ne pourront être amendés qu'après approbation de l'AG.

Une nouvelle procédure des inscriptions aux randonnées hebdomadaires a été mise en place par notre ami Léon.

Une démonstration vous sera présentée par la suite

Vous constaterez que, bien que le prix des inscriptions n'a pas changé soit 3,50 € - 2,00 € ticket boissons ; 0,50 € repas de fin d'année et 1,00 € pour frais de gestions du club). Lors de chaque inscription, vous serez invité à verser une somme (ce que vous voulez) qui couvrira une ou plusieurs sorties que vous avez déterminées (ex. : 35,00€pour 10 sorties) et à chaque sortie, le montant que vous aurez versé sera diminué de 3,50 €. Il n'y aura pas remboursement, Le surplus sera automatiquement comptabilisé au crédit de votre compte. Il suffira donc de vous présenter, donner votre nom et le nombre de kms que vous allez effectuer. Vous recevrez votre ticket boissons et votre inscription sera automatiquement validée.

Une chose encore, **la cotisation annuelle a été fixée à 16,00 € (nous y reviendrons dans les points à modifier au ROI), elle doit être versée uniquement sur le compte du Club :BE 10 0011 2256 2004** avant la reprise.

Le total des inscriptions aux sorties peut vous être remboursées par votre mutuelle pour un montant plafonné entre 40 € et 50 € selon votre mutuelle, et voici la démarche à effectuer : en fin de saison (à partir du mois de septembre), vous télécharger le document de votre mutuelle, et je le complète et le signe (l'intervention est calculée comme suit : 16 €+nombre de sorties X 1,5€). Pour les membres de la FFBC, le document peut être directement téléchargé en début d'année sur le site de la Fédération et complété par mes soins : l'intervention est de 40 € +16 + nombre de sorties X 1,5 €.

2. Établissement du calendrier – répartition des parcours – choix du parcours

Vous avez pu prendre connaissance sur le site du Tandem de la Botte le programme des sorties organisées à l'occasion de la saison 2026

Chaque week-end, on programme deux randonnées : la sortie du samedi, en principe réservée aux femmes, et la sortie du dimanche pour les hommes.

Il vous est possible d'effectuer votre sortie le samedi si vous êtes dans l'impossibilité de la faire le dimanche. C'est pareil pour cette saison.

En ce qui concerne les heures de départ, le CA a décidé ce qui suit ;

- Mars ; départ à 9,00 h,**
- Avril ; départ à 8,30 h, pour tous les parcours**
- Mai : Départ à 8,00 h.**
- Juin – juillet – août : départ à 7,45 h**
- Septembre : Départ à 8,00 h,**
- Octobre : départ pour tous à 8,30 h,**

ATTENTION : il s'agit bien des heures de départ. Les inscriptions commencent 20 minutes avant le départ et se clôturent 5 minutes avant ce départ.

Il sera toujours possible de partir plus tard pour ceux qui le veulent (notamment pour la petite distance durant l'été) : à vous de vous arrangez ensemble et de vous inscrire au retour

Je rappelle que :

- Si vous participez aux deux randonnées du week-end, une seule sera prise en compte
- A la fin de la saison, le nombre de sorties et de KM distincts femmes/hommes seront établis
- Pour le relevé des brevets extérieurs (ambassadeurs) un relevé commun est établi.
- L'addition des kms parcourus lors des brevets extérieurs reste d'application.

Je vais vous expliquer pourquoi nous avons supprimé l'assurance P & V et que nous avons choisi la FFBC.

Nous n'obligeons personne à vous affilier à la FFBC mais nous vous le conseillons vivement. Le coût est de 40,00 € pour l'année. (50,00 € pour l'affiliation « famille »). A ce jour, nous sommes déjà 50 membres affiliés à la FFBC

Vous versez 40,00 € sur le compte du club et remplissez le document d'affiliation FFBC si vous êtes nouveau membre, ensuite, je m'occupe de votre affiliation.

Pour ceux qui le veulent, je tiens à votre disposition le document d'affiliation et aussi disponible sur le site de la FFBC : <https://www.velo-liberte.be>

Léon a intégré sur notre site toutes les infos concernant l'assurance proposée par la FFBC.

Volet Assurances et Responsabilité

Nous souhaitons maintenant aborder un point essentiel : la modification de notre politique d'assurance.

Nous avons décidé de ne plus souscrire à l'assurance "P&V" qui couvrait jusqu'ici certains membres qui en faisaient la demande. Plusieurs raisons justifient ce choix : D'une part, son coût ne faisait qu'augmenter alors que le nombre d'adhérents intéressés diminuait. Par décence, nous n'appliquions pas le "coût vérité" aux membres concernés, ce qui signifie que c'est l'ensemble du club qui finançait la protection d'une minorité. D'autre part, les accidents récents

de Myriam et d'Etienne nous ont prouvé que cette assurance n'offrait malheureusement pas les services et la protection que nous en escomptions.

Nous avons donc décidé qu'il appartient désormais à chaque membre de choisir sa propre protection individuelle. Nous insistons bien sur ce terme : votre protection personnelle.

Pour vous aider dans cette démarche, nous vous suggérons l'assurance de la FFBC. Contrairement à beaucoup d'autres clubs, nous ne l'imposons pas, mais François vous expliquera tout à l'heure ses avantages, notamment son coût qui peut s'avérer nul grâce aux remboursements mutuelle.

Un point crucial : Votre responsabilité envers les autres

Nous devons attirer votre attention sur un scénario précis : si vous provoquez une chute impliquant un autre cycliste ou le groupe, et que cela engendre des séquelles matérielles ou corporelles, sachez que ni votre mutuelle, ni l'assurance FFBC, ni l'ancienne assurance P&V n'interviendront pour les dégâts causés aux tiers.

Dans ce cas, seule votre Assurance Familiale (RC Vie Privée) entrera en jeu. Comme cette assurance n'est pas obligatoire en Belgique, nous vous demandons instamment de vérifier que vous y avez bien souscrit. Une chute dont vous seriez responsable peut vite coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros en dommages et intérêts. Ne prenez pas ce risque pour vous et pour les autres.

Transition sur l'organisation : La voiture suiveuse

Comme nous l'avons annoncé en introduction, Jean et Guy ne seront plus de la partie pour assurer ce service cette saison. Nous les remercions encore une fois pour leur dévouement sans faille au fil des années.

C'est un changement majeur pour nos sorties dominicales. Si nous ne trouvons personne pour reprendre officiellement cette mission de manière permanente, nous devons envisager d'autres solutions pour ne laisser personne sur le bord de la route :

Nous comptons sur votre compréhension et votre esprit d'initiative. Sans bénévole dédié, la survie de ce service dépendra de la solidarité de chacun d'entre vous.

Projets et Activités : Quelles perspectives pour 2026 ?

Comme en 2025, nous proposerons de débloquent un budget spécifique pour réaliser une ou plusieurs activités "spéciales". Les idées ne manquent pas, mais leur réussite dépendra, comme nous l'avons vu, de votre participation.

Plusieurs pistes sont déjà sur la table :

- Le jumelage avec Conflans : Le comité de jumelage nous a sollicités pour recréer une randonnée commune. Tout reste à définir : irons-nous en car ? En voiture ? Est-ce une activité que nous souhaitons ouvrir aux familles ?
- La Mer du Nord : Une proposition a également été faite pour organiser une sortie à la côte, avec les mêmes questions sur la logistique (car, voitures) et la convivialité.
- Le Rétro-Tract : L'année dernière, un groupe a représenté le Tandem lors de cet événement. Nous nous demandons s'il serait possible d'élargir cette participation cette année.
- Les 24 Heures : Vous l'avez probablement appris, les 24 heures seront à nouveau organisées. Nous pourrions envisager d'y aligner une ou plusieurs équipes sous les couleurs du club.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas. Nous avons l'envie et les moyens financiers de les porter, mais c'est à vous, les membres, de décider de ce que vous voulez faire vivre au club. Sans votre inscription et votre enthousiasme, ces projets resteront dans les cartons.

Équipements du Club

Nous terminons sur une note très positive concernant nos équipements. La commande auprès de chez Vermarc est officiellement partie. Nous avons été agréablement étonnés par l'ampleur de vos demandes : le montant total des commandes dépasse les 6 000 € ! C'est un superbe signal qui montre votre attachement aux couleurs du club. Si tout se passe comme prévu, nous devrions disposer de l'ensemble du matériel pour la fin du mois de mars.

En ce qui concerne les membres qui ont choisi de commander le polo, le sweat ou la doudoune, nous avons reçu les échantillons de démonstration. À la fin de cette assemblée, nous vous proposerons de les essayer. Cela permettra à chacun de déterminer ou de confirmer sa taille afin d'éviter toute erreur lors de la livraison finale.

Conclusion et Bienvenue au nouveau Comité

Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale. Avant de nous retrouver autour du verre de l'amitié, nous tenons à saluer l'engagement de ceux qui ont accepté de relever le défi pour les deux prochaines années.

À vous, les nouveaux membres du comité : bienvenue ! Nous sommes ravis de vous voir rejoindre l'équipe. Votre arrivée est le signe que la démocratie de notre ASBL fonctionne et que le relais se passe avec succès. Nous savons que la tâche demande du temps et de la patience, mais c'est grâce à votre volonté que le club pourra continuer à rouler chaque dimanche.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans vos nouvelles fonctions. N'oubliez jamais que l'objectif reste le même : faire en sorte que nos 111 membres puissent pratiquer leur passion dans les meilleures conditions possibles.

À vous tous, membres du Tandem, nous vous remercions pour votre écoute et votre confiance. Nous formons le vœu que cette saison 2026 soit placée sous le signe de la convivialité, de la prudence sur les routes et, surtout, du plaisir partagé.

La parole est maintenant à la convivialité. Nous vous invitons à passer aux essayages des équipements pour ceux qui le souhaitent, et bien sûr, à partager le verre de l'amitié.

Bonne saison à toutes et à tous !

Inscriptions :Explications par Léon

REPRISE PAR LE PRÉSIDENT

Voir les résultats du sondage :

Pour les inscriptions, voici les premiers volontaires

Mars : Jean et Léon

Avril : Thierry et François

Mai

Juin : Daniel V

Juillet

Aout

Septembre : Ghislain Baily

Appels aux volontaires pour la suite..

.Points à modifier dans le Règlement d'ordre intérieur avec les membres effectifs présents.Il est donc décidé :

- La cotisation est fixée à 16,00 € et suppression de l'Assurance P&V

- Voiture suiveuse : pas de décision définitive

4.Challenge du Centre : Nous souhaiterions qu'un plus grand nombre de nos cyclos participent à plusieurs Brevets du challenge du Centre.

22/03 ----- Anderlues « la Thudinienne »
06/04 ----- Le Zéro du Vélo à Estinnes Au Mont
11-12/04 --- Leernes
19/04 ----- Nivelles
26/04 ----- St Symphorien
10/05 ----- La Godimus, Anderlues
17/05 ----- La Binchoise
24-25/05 ----- Givry
14/06 ----- Hennuyères
05/07 ----- Chimay
12/07 ----- Grand Reng
21/07 ----- Gravel LRY Anderlues
02/08 ----- La Willy Monty Seneffe
09/08 ----- Havré
16/08 ----- Centropole à Morlanwez
23/08 ----- Rando Entente – Merbes
12-13/09 ----- Epinois

Randos Entente du Centre 2026 :

•

21/07 ----- La Alain Leroy Anderlues
30/08 -----La Louvière: Kiwanis
05-06/09 ----- Le Furet Merbes

20/09 ----- Givry:RLM Foc du bon
26-27/09 ----- Leernes
04/10 : Binche-Chimay-Binche
le challenge du Centre est publié sur le site du Club :

5. Les activités et organisations annexes.

- Brevet du club

Comme l'an dernier, il se fera en une seule journée soit **le dimanche 5 juillet** 2026 avec départ du Collège

Lors des inscriptions on n'oubliera pas de prendre les adresses mails des participants en vue de constituer un fichier d'adresse (aussi la langue)

- Brevets extérieurs : Mons-Chimay-Mons le vendredi 1/5 ; Trélon le dimanche 10/5 ; Clermont le jeudi 14/5 ; Beaumont le lundi 25/5 ; Les Boucles de la Semois le samedi 13/6 ; Ohain le dimanche 14/6 ; Frasnes le dimanche 28/6 et Fourmies le samedi 12/9

- Projet de voyage et journée famille

Conflans Sainte Honorine

Mer du Nord

- Repas campagnard : le dimanche 7 juin 2026 à la buvette de Forges

-Rétro Trac : les 5 et 6/9

- 24 H de Chimay (Circuit) : 12 et 13/9

-Cyclo-cross : 27/9

- Repas fin de saison : le 15/11 à midi à Forges (Camargue), car le Basilic n'est plus disponible

- **Composition du nouveau C.A. Suite à la réunion du 10/2, voici les fonctions de chaque administrateur :**

**Président : Vincent, Trésorier : Claude aidé d'Etienne (en écolage),
Secrétaire : François, Relation et gestion pour le groupe du samedi :
Michèle et Martine, Organisations et logistiques : Daniel (Equipements) et
André ; Modérateur et gestion des conflits : Thierry, Informatique et
parcours : Léon**

- Conclusions

Activités annexes : BBQ : 7 juin, repas fin d'année 15/11, Rétro trac les 5 et 6/9 ; 24 H vélo de Chimay (circuit) le 12 et 13 /9 ; cyclo-cross : 27/9
